

Révisons : vers une croissance soutenable?

1. Les mécanismes de la croissance économique

La croissance économique se définit comme l'augmentation de la quantité de biens et services produits dans un pays sur une période donnée, mesurée par l'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB).

Elle repose sur trois moteurs principaux :

- ❖ L'accumulation des facteurs de production :
 - Le Capital : Il ne s'agit pas seulement de machines (capital technique ou physique), mais aussi de capital financier, de capital humain (santé et compétences des travailleurs) et de capital naturel (ressources exploitables).
 - Le Travail : Il s'analyse quantitativement (heures travaillées, taux d'emploi) et qualitativement (savoir, savoir-faire et savoir-être).

On parle de **croissance extensive** lorsqu'on utilise plus de ressources, et de **croissance intensive** lorsqu'on produit plus avec la même quantité de facteurs grâce à des gains de productivité.

- ❖ Le progrès technique : Il est porté par l'innovation de produit ou de procédé (ex: impression 3D, vente en ligne).
- ❖ Le droit de propriété : Garanti par l'État, il incite les agents à investir et innover en leur assurant de pouvoir disposer des fruits de leur activité (brevets, licences).

2. La distinction croissance économique/développement

Il est crucial de ne pas confondre croissance et développement économique.

Si la croissance est un indicateur quantitatif de richesse, le développement est qualitatif : il englobe les transformations structurelles (sociales, démographiques) qui améliorent le niveau de vie.

On l'apprécie via l'Indice de Développement Humain (IDH), qui combine l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le revenu national brut.

3. Le défi des ressources naturelles

Le capital naturel regroupe les ressources non produites par l'homme mais nécessaires à l'activité économique (eau, minerais, énergies). L'enjeu majeur réside dans leur renouvelabilité :

- Les ressources non renouvelables (épuisables) : Leur destruction est plus rapide que leur création (pétrole, cuivre, nickel).
- Les ressources renouvelables : Elles peuvent se régénérer sur un temps court (biomasse), mais leur consommation peut être supérieure à leur rythme de reproduction.

L'empreinte écologique mesure cette pression : elle comptabilise les surfaces nécessaires pour produire nos ressources et absorber nos déchets.

Actuellement, l'humanité consomme 69 % de ressources de plus que ce que la Terre peut fournir annuellement. Ce mode de vie à "crédit" pose la question du partage entre générations : l'épuisement des ressources menace la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

4. Les Principes du Développement Durable

Le développement durable (DD) vise à répondre aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures.

Il repose sur trois piliers : économique (création de richesse), social (lutte contre la pauvreté) et environnemental (protection de la biodiversité).

Ses quatre principes fondamentaux sont :

1. **Solidarité** : Entre peuples et entre générations.
2. **Précaution** : Ne pas poursuivre une mesure si elle présente un risque potentiel, même en l'absence de certitude scientifique.
3. **Responsabilité** : Le principe du "pollueur-payeur".
4. **Participation** : Tous les agents (États, entreprises, ménages) sont acteurs du changement.

5. Vers de Nouvelles Modalités de Production

Face aux limites du modèle linéaire classique (extraire, produire, consommer, jeter), des alternatives émergent :

- ❖ **L'économie circulaire** : Elle repose sur l'éco-conception, la réparation, le réemploi et le recyclage des déchets. L'économie circulaire se veut plus vertueuse. Elle ambitionne ainsi d'être davantage sobre en émission de carbone, en consommation d'énergies et en ressources naturelles peu ou lentement renouvelables.
- ❖ **L'économie collaborative (ou de partage)** : Fondée sur l'usage plutôt que la propriété, elle permet aux consommateurs de partager des biens ou services, souvent via des plateformes numériques (C2C) comme Blablacar ou Vinted.
- ❖ **L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)** : Elle regroupe mutuelles, coopératives et associations. L'humain y est au centre, avec une lucrativité limitée (les bénéfices sont réinvestis dans le projet) et une gouvernance démocratique ("un homme, une voix"). Elle représente environ 10 % du PIB en France.